

L'axe stratégique : de l'Atlantique à l'Océan indien

Le Livre blanc définit une stratégie de prévention et d'action orientée d'une part autour d'un axe privilégié, où doit porter en priorité notre effort et qui va de l'Atlantique à l'Océan indien, et d'autre part de zones d'intérêt pour la sécurité nationale, telles que la façade occidentale de l'Afrique ou la région Antilles - Guyane.

L'axe majeur est celui où **le risque de crises internationales de grande ampleur** intéressant la sécurité nationale est susceptible de se concrétiser dans les quinze ans à venir, en même temps que celui d'**intérêts stratégiques forts**. Il comporte aussi des potentialités d'extension de notre présence et de nos coopérations **vers l'Asie**, conformes à l'analyse des évolutions envisagées d'ici 2025.

La **façade occidentale de l'Afrique** continuera de jouer un rôle clé dans la sécurité du continent africain et de l'Europe, en raison du potentiel de développement mais aussi des trafics qui transitent par ces routes. La capacité de prévention et d'intervention dans les zones difficiles et fragiles de la bande sahélienne doit être préservée.

La région **Antilles - Guyane** représente un enjeu de sécurité important, d'une part en raison de la présence du centre spatial de Kourou mais aussi en raison de la lutte contre les trafics de stupéfiants qui y est engagée avec notre coopération active.